

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 07 JUIN 2021

Délibération : **2021-06-185**
OBJET : **CREATION D'EMPLOIS SAISONNIERS D'ADJOINTS
D'ANIMATION POUR LES STRUCTURES ENFANCE-JEUNESSE -
ETE 2021**
Nomenclature : 4.2.1

En exercice : 29

Présents : 24

Pouvoirs : 4

Absent : 1

Votants : 28

Délibération comportant :

Annexe : /

Le sept juin deux mille vingt et un à 18 heures 30, le conseil municipal légalement convoqué le vingt-huit mai deux mille vingt et un s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Alain ROYER, Maire.

Les membres présents en séance :

Alain ROYER, Claude RINCE, Marie-Thérèse BERAGNE, Pascal LAVEANT, Jérôme AMIAUD, Elisa DRION, Benjamin VACHET, Frédéric CHAPEAU, Béatrice MIERMONT, Yvon LERAT, Isabelle GROLLEAU, Augustin MOULINAS, Valérie ROBERT, Romain MONDEJAR, Catherine RENAUDEAU, Emile FORTINEAU, Alizée GUIBERT, Gil RANNOU, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Hélène JALIN, Gwenn BOULZENNEC, Priscilla DECOTTIGNIES.

Les membres ayant donné un pouvoir :

Mickaël MENDES donne pouvoir à Isabelle GROLLEAU, Jean-Marc COLOMBAT donne pouvoir à Alain ROYER, Margaux BOURRIAUD donne pouvoir à Béatrice MIERMONT, Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Claude RINCE.

Le membre absent : Gwénola LEBRETON

Rapporteur : Valérie ROBERT

Pour faire face aux besoins d'encadrement des services Accueils de Loisirs, AdoGevres et Animation Jeunesse durant les vacances de l'été 2021, il est nécessaire de recruter des adjoints d'animation contractuels dont le détail suit :

Accueils de loisirs

- 11 postes pour l'accueil de loisirs Pikoti
- 9 postes pour l'accueil de loisirs Jeu Fabule
- 5 postes pour l'accueil de loisirs A'venturiers
- 2 postes pour Ado Gesvres

Séjours d'été

- 3 postes pour les séjours jeunesse
- 3 postes pour les séjours enfance

Les animateurs loisirs seront rémunérés sur la base d'un forfait journalier.

Conformément à la présentation faite en commission Ressources du 25 mai 2021,

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- D'EMETTRE un avis favorable sur les créations de 26 postes maximum d'adjoints d'animation pour l'été 2021 conformément à l'annexe relative à l'organisation des structures enfance jeunesse jointe.

Le conseil municipal adopte à l'UNANIMITÉ cette délibération.

Pour extrait conforme.

Treillières, le 7 juin 2021
Alain ROYER, Maire

